



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

HEURE : 18h30
JOUR : Le mardi 25 mars 2025
ENDROIT : Bibliothèque

Membres du conseil:

Parents	Présent	Absent	Membre du personnel	Présent	Absent
Angie-Sue Roy, présidente	X		Samuel Brissette	X	
Maude Roussel	X		Geneviève Caron	X	
Catherine Larouche	X		Annie Gagné	X	
Marylin Bernard	X		Josianne Lavallée-Bouffard	X	
Soulaf Slaoui	X		Gabrielle Mineault	X	
Catherine Payeur	X		Kathyopée Allen		
Véronique Boivin	X		Marie-Chantal Lemieux (sub)	X	
Audrey Blineau (sub)			Sandra Carbonneau (sub)		
Valérie Fortin (directrice)	X		Lysanne Bélanger (sub)		
Clara Turcotte (dir. adj.)	X		Stéphanie Dionne (sub)		
Mélodie Murray			Danielle Levasseur (sub)	X	

1.0 Ouverture de la séance

Début de la séance à 18h31.

2.0 Légalité de l'assemblée

Il y a quorum.

3.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : monsieur Samuel Brissette
Secondé par : madame Josiane Lavallée-Bouffard

CE 2024-2025 # 36

4.0 Adoption et suivis au procès-verbal du 10 décembre 2024

Proposé par : Geneviève Caron
Secondé par Véronique Boivin.

CE 2024-2025 # 37

Suivis:

Traiteur : Le sondage est positif, nous allons aller de l'avant avec le traiteur de Beaumont. Le traiteur a eu des enjeux informatiques. Maintenant que cela est résolu, nous pourrions offrir le service aux familles à partir du 8 avril. Nous avons eu 99 répondants et 73% des gens étaient en faveur du service pour les élèves.

Critère de sélection de la direction : Ils ont été envoyés.

Maison Lavande : Nous avons reçu les savons, nous en sommes à faire la distribution aux élèves.

Preuves d'adresses : Les validations ont bien lieu, nous poursuivons en appelant les parents qui ne sont pas encore passer montrer leurs preuves à l'école.

5.0 Questions et messages du public

Aucun message ou questions du public.

OBJETS DE CONSULTATION ET DE DÉCISION

6.0 Approbation du programme des activités aux services de garde art. 77.2

Madame Fortin présente le programme d'activité au service de garde 2025-2026. Elle présente la mission-vision-valeurs ainsi que les objectifs. Nous survolons le document (cadre légal, intervention démocratique, méthodologie d'intervention, besoins de l'élève, organisation du temps, horaire, lieu, horaire type, période du midi et lors du repas, planification d'activités, outils de planification, les catégories d'activités, diversité des activités, regroupement des élèves, références et glossaire.

Adoption du programme d'activités

Proposé par : madame Catherine Payeur

Secondé par : madame Marylin Bernard

CE 2024-2025 # 38

7.0 Approbation de la grille-matières 25-26 art. 86 et 89

Madame Fortin propose la nouvelle grille-matières. Les changements par rapport à cette année pour le préscolaire sont l'ajout de 30 minutes en musique en échange de 30 minutes en moins d'éducation physique. En 6^e année, pour l'anglais intensif les deux groupes changeront tous les cycles et pour les classes d'anglais intensif les élèves auraient 9 périodes d'anglais (donc 6 de plus qu'habituellement). Les enseignant(e)s titulaire d'anglais enrichi devraient offrir de l'aide aux autres classes afin de combler la totalité de sa tâche, puisque l'anglais est bonifié. Pour la composition des groupes, un sondage sera envoyé aux parents et les enseignants de 5^e année seront consultés. Dans le sondage envoyé aux parents des élèves de 5^e année, la nuance entre l'anglais enrichi et l'anglais intensif sera expliqué.

Adoption de la grille-matière 25-26

Proposé par : madame Marilyn Bernard

Secondé par madame Annie Gagné

CE 2024-2025 # 39

8.0 Approbation du régime pédagogique et temps non-réparti art. 84 et 89

Madame Fortin présente le temps non réparti du régime pédagogique. Il est proposé de permettre au personnel enseignant de répartir ce temps selon les critères suivants :

Le temps non réparti sera distribué en fonction...

- De répondre aux exigences du programme de formation pour les matières au programme ;
- De notre projet éducatif ;

- Du contexte actuel où il y a des projets particuliers (anglais 6^e année) ;
- Des besoins des groupes.

Adoption de la du temps non-réparti 25-26

Proposé par : madame Véronique Boivin

Secondé par : madame Catherine Payeur

CE 2024-2025 # 40

9.0 Adoption des principes d'encadrement des frais chargés aux parents. Art. 77.1

Madame Fortin présente les principes des frais chargés aux parents pour 2025-2026. Le document complet a été présenté aux membres du CÉ. Ce document est bâti à partir de la loi de l'instruction public ainsi que la politique du CSSDN.

Quelques grands principes découlent de cette politique :

- Seuls les frais autorisés par la Loi sur l'instruction publique peuvent être exigés des parents.
- Les frais exigés doivent être justifiables et établis en fonction des coûts réels.
- L'information transmise aux parents au sujet des frais doit distinguer ce qui est obligatoire de ce qui est facultatif.
- L'école tient compte du principe de développement durable et dans ce sens, elle promeut auprès des parents, l'idée de récupération et d'utilisation optimale du matériel.
- Le matériel est conforme à l'esprit du programme de formation et est en lien direct avec le matériel de base utilisé en classe.

Listes qui doivent être présentées au CÉ pour les fins d'approbation :

- Liste des effets scolaires (agenda, cahiers d'activités, etc.)
- Liste des fournitures scolaires
- Liste des activités et sorties éducatives (gratuité)

Éléments qui doivent être pris en considération pour les fournitures scolaires:

On devrait retrouver des indications permettant de minimiser les coûts aux parents et démontrant une préoccupation au niveau du développement durable.

- On devrait inciter les parents à vérifier, avant de procéder à des achats, le matériel que l'enfant possède déjà car il peut être encore utilisable (exemples : étuis, ciseau, cahier à anneaux, duo-tang, sac d'éducation physique, etc.).
- On devrait indiquer par un symbole quelconque ou par une indication les items qui peuvent être renouvelés au besoin ainsi le nombre d'items en août pourrait être moindre selon le cas (exemples : une gomme à effacer, un stylo rouge, un marqueur, un crayon à mine, etc.) (Toutefois, le coût des objets est moindre en août qu'en décembre et ce n'est pas négligeable comme argument).
- On devrait éviter toute référence à des marques ou à des numéros d'articles. Distinguer clairement ce qui est facultatif de ce qui est obligatoire.
- On devrait suggérer aux parents d'identifier les articles afin d'en faciliter la gestion et éviter les pertes.

Éléments qui doivent être pris en considération pour les effets scolaires :

- Dans le calcul, la partie des taxes non récupérées sera incluse, ainsi que les frais de transport et le coût du matériel didactique de base utilisé en classe.
- Les cahiers d'activités ou d'exercices et le matériel reprographié qui remplace ou complète un cahier d'activités ou d'exercices, y compris ceux sur un support faisant appel aux

technologies de l'information pour lesquels l'élève dispose d'un accès individuel pour l'utiliser.

Adoption de la du temps non-réparti 25-26

Proposé par : madame Véronique Boivin

Secondé par : madame Catherine Payeur

CE 2024-2025 # 41

10.0 Achat buts de soccer

Nous vous proposons d'utiliser les sous de la collecte d'argent de Maison Lavande, pour acheter des buts de soccer sur nos terrains.

Adoption de l'achat des buts de soccer avec les sous de campagne de Maison Lavande

Proposé par : madame Catherine Payeur

Secondé par : madame Catherine Payeur

**Le conseil d'établissement souhaite mentionner qu'il se rallie à cette proposition, mais souhaite nommer que cette portion aurait dû être offerte en même temps que les terrains. Nous questionnons l'intérêt.*

CE 2024-2025 # 42

OBJETS D'INFORMATION:

11.0 Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation

La semaine de prévention de la violence à bien eu lieu, les élèves ont écouté les vidéos de monsieur Drainville selon leur cycle. Les élèves ont également eu l'opportunité de colorier des sacs de papier du Sac Rose en collaboration avec le Grenier. Les élèves devaient décider ce que représentait le partage pour eux. Aussi, diverses discussions et activités ont eu lieu dans les classes. Le nouveau défi de l'école est de poser des gestes gentils gratuits afin de favoriser un milieu positif, collaborant et bienveillant pour tous.

12.0 Suivi du projet éducatif : fonctions exécutives

Nous offrirons la formation sur les fonctions exécutives avec Anick Pelletier (OptiFlex) le 23 janvier prochain pour l'an un. Puisque la formation est sur deux jours, le jour 2 sera durant l'année 26-27.

13.0 Lettre au CSS en lien avec la cour d'école

Pour donner suite au dernier conseil d'établissement, les membres du CÉ souhaitaient réitérer leurs attentes envers le CSSDN. Nous avons lu la lettre proposée par madame Roy. Les membres du conseil d'établissement travaillent la lettre afin de faire valoir leurs préoccupations.

14.0 Marathon orthographique

Madame Bernard nous parle du marathon orthographique qui peut être lucratif. Les élèves doivent solliciter leur entourage et prendre entente afin de savoir quel montant les gens sollicités donneraient par mot bien orthographié. Nous gardons cette idée en tête, les enseignants trouvent que c'est une bonne idée pour l'an prochain.

PAROLES:

15.0 Parole aux enseignants

Préscolaire : Les classes du préscolaire iront également voir le spectacle NOVA. Un projet avec le papillon débute au préscolaire. Le préscolaire a également relevé le défi tchin-tchin.

1^{er} cycle : Tout le premier cycle ira voir le Magicien D'oz le 26 mars. La visite du policier éducateur est débutée. La compagnie pleins les yeux viendra faire vivre une activité d'art aux élèves de 2^e année. Les premières années sont allées skier en mars. Les premières années ont reçu un artiste-auteur inspirant. L'alimentation était également au cœur des discussions avec les élèves.

2^e cycle : Les bulletins des élèves ont été remis, les enseignants commencent à rencontrer les parents des élèves ciblés par l'étape 2. Au deuxième cycle, l'alimentation était au cœur des travaux.

Une sortie le 9 avril pour le spectacle NOVA. Un auteur est venu en classe et cela motive beaucoup les élèves. La vaccination pour les 4^e année aura lieu le 27 mars 2025, les élèves vivent donc du stress.

3^e cycle : Il y a un stagiaire en anglais intensif avec madame Justine. Les 6^e année débutent leur 3^e campagne avec monsieur Bubble. La livraison de la seconde campagne (Chocolato) se fera pour Pâques. Les 6^e font l'activité poutine en mai. Ils pourront offrir un t-shirt et un album à tous les élèves. Les 5^e année ont eu leur activité avec l'Association des trappeurs du Québec. Ce fut très apprécié des élèves. Le Fest-hiver a été un grand succès pour notre école. Des élèves du CEFER viennent présenter tout ce qui peut être récupéré. Aussi, l'atelier de L'ADPEC a eu lieu également. Monsieur Émile remplace madame Émilie qui fera éventuellement un retour progressif.

16.0 Parole de la représentante des professionnelles

Le troisième bloc de soutien aux élèves se poursuit. Le fonctionnement du réseau est présenté aux membres du CÉ. Le réseau 4 et les professionnels (ergothérapeute, psychologie, orthophoniste) comprend les écoles de Lévis, de Pintendre et St-Romuald. Le projet de conscience phonologique se poursuit au préscolaire.

17.0 Parole du représentant du soutien

Nous avons perdu une joueuse dans l'équipe. Kathleen (PEH) est de retour.

18.0 Parole de la représentante du SDG

La semaine de relâche s'est bien déroulé au SDG. Il a été ouvert 4 jours. Malgré les inscriptions, certains élèves ne se présentent pas toujours. Il s'agit d'une situation récurrente.

19.0 Parole de la direction

Nous avons eu un mois mouvementé. Certains élèves ont perdu des membres de leur famille. Le comité post-vention a été mobilisé, ainsi que les psychoéducatrices du réseau 4. Le mois

de la nutrition a été une collaboration avec le Maxi pour offrir des collations aux élèves cette semaine. Nous venons de terminer nos suivis éducatifs avec les enseignants.

20.0 Parole à la présidente

Aucun message

21.0 Varia

1. **Journée pédagogique (16 mai)** : La proposition est d'aller au PEPS de l'université Laval afin de vivre 2 activités sportives (15,82 + transport + frais de garde), donc environ 32\$ par élève.

Adoption de cette activité pour le SDG le 16 mai 2025

Proposé par : madame Véronique Boivin

Secondé par : madame Marylin Bernard

CE 2024-2025 # 43

22.0 Levée de l'assemblée

Levés de l'assemblée à 20h35.

Madame Roy propose la levée de l'assemblée et cela est

Secondé par : monsieur Samuel Brissette.

CE 2024-2025 # 44

Angie-Sue Roy,
Présidente

Valérie Fortin,
Directrice